

Entre temps, M. Vaïsse, préfet du Rhône, avait lui-même été invité, par une lettre du Ministre de l'Intérieur, à fournir à MM. les ingénieurs de la Saône tous les documents qu'il pourrait leur procurer et à leur faciliter, autant que possible, les moyens d'élucider la question du passage des Helvètes sur la Saône.

Dans ce but, M. Vaïsse mit MM. Thiollière et Cadot en rapport avec M. Martin-Daussigny, conservateur du Musée des Antiques du Palais Saint-Pierre et des Musées du département du Rhône. Des conférences, auxquelles je participais au titre officiel de vice-président du comité d'histoire et d'archéologie de l'Académie de Lyon, eurent lieu entre M. Martin-Daussigny et les ingénieurs. De ces conférences préalables sortirent les conclusions préliminaires suivantes :

César arrivant d'Ocelum à Vienne, se transporta de cette ville non loin du confluent du Rhône et de la Saône, traversa le Rhône probablement vers la Pape et posa son camp à peu près vers Sathonay, passant ainsi des Allobroges chez les Ségusiaves qui occupaient en ce point un territoire sur la rive gauche de la Saône, suivant l'usage des Gaulois d'avoir toujours quelques possessions sur les deux rives d'un fleuve : *ab Allobrogibus in Segusiavos exercitum ducit ; hi sunt extra Provinciam trans Rhodanum primi* (César, I, 10).

Si César avait posé son camp à Sathonay, comme il était parti vers le 8 juin, à la troisième veille, c'est-à-dire entre minuit et trois heures du matin, pour attaquer les Helvètes, qu'il surprit en désordre et défit, il en résultait que la bataille avait dû se livrer entre Trévoux et Villefranche, sur les bords de la Saône : *De tertia vigilia cum legionibus tribus à castris profectus, ad eam partem pervenit quæ nundum flumen transierat. Et impeditos et inopinantes aggressus*, etc. (I, 12).